

# AVIS DE TEMPÊTE CÉVENOLE

## ENVIRONNEMENT, SANTÉ, PAYSAGES, PATRIMOINE

### Etat des lieux "Eolien industriel" - Mars 2017

1. Production
2. Pertinence environnementale
3. Problème sanitaire
4. Autres externalités
5. Evolution des mentalités

#### 1. Production

La production d'électricité par les éoliennes industrielles présente deux caractéristiques principales:

- elle est éminemment irrégulière dans le temps (on parle d'"*intermittence*");
  - elle est devenue un cas d'école de *désinformation* médiatique et gouvernementale.
- Ces deux caractéristiques sont étroitement liées, la désinformation ayant pour objet, essentiellement et précisément, d'occulter l'intermittence et les conséquences de l'intermittence.

Or, par ailleurs, toutes les données objectives de production électrique sont fournies avec une précision remarquable, notamment par le gestionnaire du réseau RTE sur le site <http://www.rte-france.com/fr/eco2mix/eco2mix><sup>1</sup>

Sur ce site, les chiffres de production filière par filière, quart d'heure par quart d'heure, peuvent être librement téléchargés, puis analysés, synthétisés, comparés. L'effort intellectuel correspondant est à la portée d'un élève moyen de classe de terminale.

Les gestionnaires RTE, ENEDIS se livrent à ce type d'exercice, de même le Ministère de l'Environnement, et de même diverses associations citoyennes attentives aux écarts entre d'une part les annonces et promesses concernant la filière éolienne, et d'autre part la réalité sur le terrain.

Ces études statistiques simples basées sur les chiffres de production réelle permettent par exemple de produire les informations suivantes:

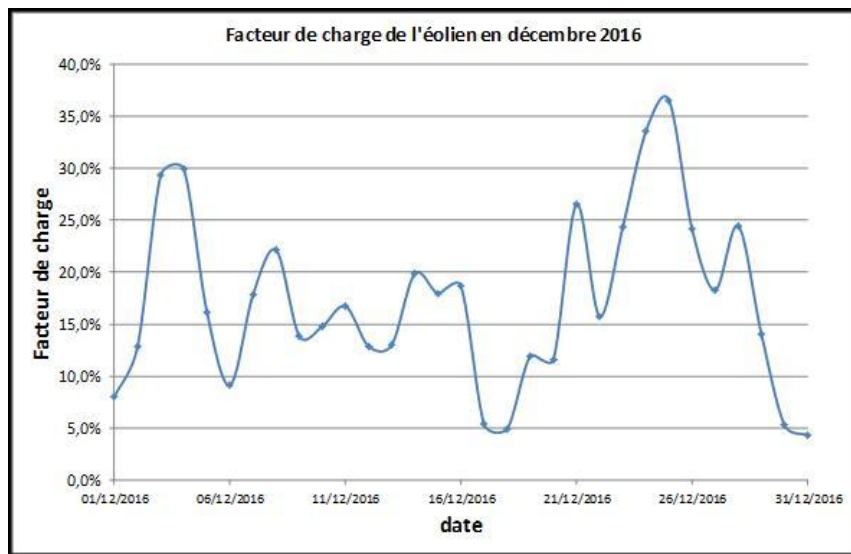
---

<sup>1</sup> RTE étant présidée par François Brottes, ancien "Monsieur Eolien" de la majorité Hollande, on n'imagine pas que ces statistiques de production puissent être en quelque manière erronés ni biaisés – en tout cas pas à la baisse – en ce qui concerne la filière éolienne.



Production instantanée novembre 2016 (ENEDIS)

On voit que la puissance effective fournie par l'éolien peut varier dans un rapport de 1 à plus de 40 sur une période de quelques jours.



Facteur de charge de l'éolien en décembre 2016 (Sauvons Le Climat, source site eco2mix de RTE)<sup>2</sup>

On voit sur ce diagramme que la production éolienne effective, telle que représentée par le facteur de charge, peut tomber régulièrement en dessous de 5%. Un facteur de charge de 5% signifie que les 7000 éoliennes installées sur le sol français produisent l'équivalent de 350 éoliennes tournant à pleine puissance.

<sup>2</sup> Le facteur de charge ou facteur d'utilisation d'une centrale électrique est le rapport entre l'énergie électrique effectivement produite sur une période donnée et l'énergie qu'elle aurait produite si elle avait fonctionné à sa puissance nominale durant la même période.  
<http://www.sauvonsleclimat.org/le-vent-ou-le-nucleaire/35-fparticles/1951-le-vent-ou-le-nucleaire.html>

		Part production totale
<b>Production électrique totale</b>	90 978 GWh	
<b>Nucléaire</b>	64 975 GWh	71,4 %
<b>Hydraulique</b>	8 431 GWh	9,3 %
<b>Thermique (charbon, gaz, fuel)</b>	13 189 GWh	14,5 %
		Part production totale
<b>Bioénergies (avec CO2 d'ailleurs)</b>	1 000 GWh	1,1%
<b>Eolien</b>	2 785 GWh	3%
<b>Solaire</b>	595 GWh	0,6%

Production électrique sur la période du 1er décembre 2016 au dimanche 23 janvier 2017 (Vent De Colère, source site eco2mix de RTE)<sup>3</sup>

On voit ici que la production éolienne pendant cette période hivernale a représenté 3% de la production totale. Toujours sur la même période, cette contribution a été inférieure à 2% pendant presque 35% du temps.

Toujours à partir des mêmes données de base fournies par le site eco2mix de RTE, on constate que sur la journée du 18 décembre 2016, l'éolien industriel a fourni 0.86% de la production totale d'électricité. Ce même jour, le nucléaire, malgré un nombre important de réacteurs à l'arrêt, a fourni 87 fois plus d'électricité que l'éolien.

Le Ministère de l'Environnement annonce qu'en 2016, la production éolienne est inférieure de 20% à celle de 2015<sup>4</sup>, alors même que la puissance installée a augmenté d'environ 15% sur l'année<sup>5</sup>. De fait, le régime des vents varie d'une année à l'autre.

<sup>3</sup> <http://www.ventdecolere.org/actualites/Communique%20A9-27-1-2017.pdf>

<sup>4</sup> "... la production éolienne recule de 20,4 % sur un an"  
[http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits\\_editoriaux/Publications/Datalab\\_essentiel/2017/data\\_lab-essentiel-87-conjoncture-energetique-4T2016-fevrier2017.pdf](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Datalab_essentiel/2017/data_lab-essentiel-87-conjoncture-energetique-4T2016-fevrier2017.pdf)

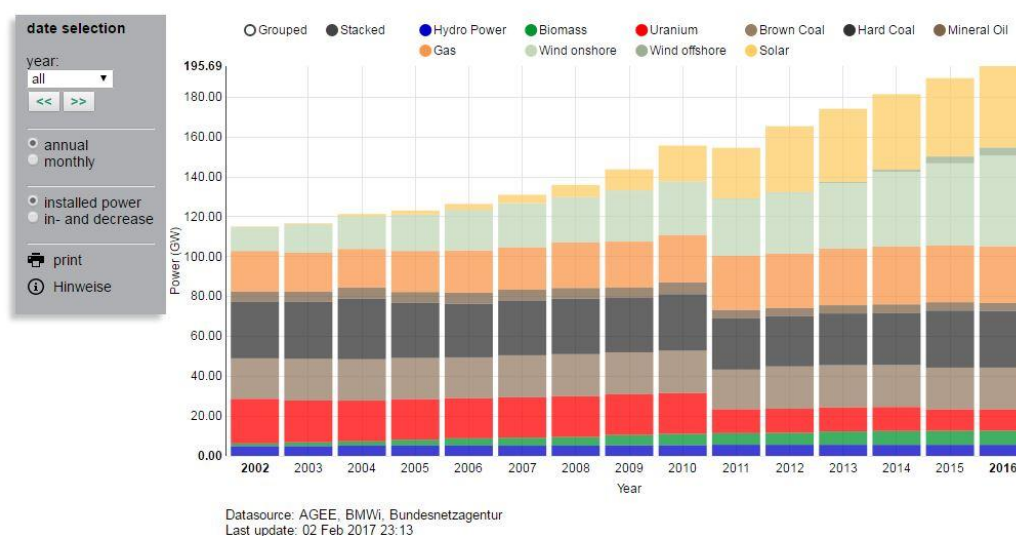
<sup>5</sup> "les installations d'éoliennes sont importantes, la France pouvant s'enorgueillir d'avoir connu une année record en la matière avec 1,6 GW supplémentaire"  
[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/l-eolien-a-t-il-vraiment-le-vent-en-poupe-en-europe\\_1877722.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/l-eolien-a-t-il-vraiment-le-vent-en-poupe-en-europe_1877722.html)

"L'éolien a accru sa capacité de 13 % à 1 345 MW"  
<http://www.la-croix.com/Sciences/Environnement/Nouveau-record-production-pour-energies-renouvelables-2017-01-31-1200821427>

Toujours à partir des chiffres de production fournis par RTE, un calcul élémentaire montre qu'il aurait fallu environ 400 000 éoliennes d'une puissance de 3MW pour que l'éolien puisse se substituer au nucléaire tout au long du mois de décembre 2016<sup>6</sup>. 400 000 éoliennes, c'est presque une par km<sup>2</sup> sur l'ensemble du territoire français.

Une des principales conséquences de l'intermittence éolienne est l'impossibilité de réduire de façon significative la puissance installée des filières pilotables (nucléaire, thermique fossiles, hydraulique, biomasse) qui sont de fait nécessaires à la satisfaction des besoins, notamment lors des périodes de froid anticyclonique. Cet enseignement découle déjà des données officielles allemandes concernant la capacité électrique installée (puissance nominale) par filière<sup>7</sup>:

### Net installed electricity generation capacity in Germany



#### Puissance électrique nominale installée, par filière - Allemagne, période 2002-2016

On voit ici qu'entre 2002 et 2016, la capacité installée en charbon + lignite + hydrocarbures n'a pas décréu, et que la capacité en centrales à gaz a augmenté.

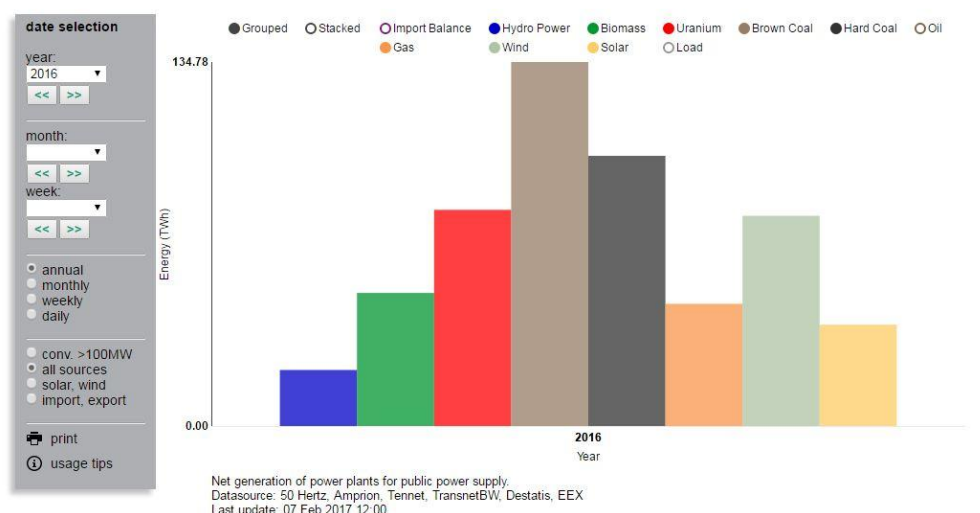
Les mêmes statistiques officielles allemandes montrent (diagramme page suivante) qu'avec une puissance éolienne installée de presque 50 gigawatts (GW), à comparer aux 63 GW de puissance nucléaire en France, l'éolien n'a fourni à l'Allemagne que 14% de son électricité en 2016, alors que les énergies fossiles et le nucléaire en ont fourni les deux tiers:

<sup>6</sup> <http://www.sauvonsleclimat.org/le-vent-ou-le-nucleaire/35-fparticles/1951-le-vent-ou-le-nucleaire.html>

<sup>7</sup> Données fournies par le site <https://www.energy-charts.de/power.htm>. Ce site est géré par le Fraunhofer ISE (Institute for Solar Energy), principale institution dans ce domaine en Europe, et puise ses données auprès de:

- . Ministère Allemand des Affaires Economiques et de l'Energie (BMWi)
- . Office Fédéral (Allemand) de la Statistique (Destatis)
- . European Energy Exchange (plateforme de trading pour l'Allemagne & l'Europe Centrale)
- . Plateforme ENTSO-E (échanges transfrontaliers)
- . European Power Exchange (production & prix spot)

## Annual electricity generation in Germany in 2016



### Production électrique par filière en Allemagne en 2016

(Hydroélectricité 3,80%, Biomasse 9,03%, Nucléaire 14,67%, Lignite 24,71%, Charbon 18,34%, Gaz 8,29%, Eolien 14,27%, Solaire 6,88%)

Alors que les informations factuelles et vérifiables ci-dessus sont dans le domaine public, d'innombrables articles de presse, indistinguables du discours publicitaire des opérateurs éoliens, continuent de claironner que les X éoliennes de tel projet éolien produiront de quoi satisfaire les besoins de Y ménages, sans jamais diriger l'attention sur comment les besoins sont satisfaits en l'absence de vent.

A mi-janvier la ministre Ségolène Royal annonce que la pénurie d'électricité va être évitée grâce aux énergies renouvelables (sic): "*Malgré l'indisponibilité de six réacteurs nucléaires, il n'y aura pas de coupure d'électricité, parce que [...] aujourd'hui, avec les très bonnes conditions météorologiques, les énergies renouvelables, l'éolien et le solaire, vont produire l'équivalent de huit réacteurs nucléaires, huit gigawatts*".<sup>8</sup>

Les médias, pourtant coutumiers des effets d'annonce, sont saisis de perplexité:

- Site de France 2 mercredi 18 janvier: "*Ségolène Royal dit-elle la vérité en affirmant que les énergies renouvelables fournissent autant d'électricité que 8 réacteurs nucléaires?*"<sup>9</sup>

- Site de l'Usine Nouvelle jeudi 19 janvier: "*Vrai ou Faux - L'éolien et le solaire ont-ils empêché les coupures électriques, comme le dit Ségolène Royal?*"

Ce même sujet donne lieu, la même semaine, à un échange étonnamment confus et indigent parmi les "Informés" de J.-M. Pernin (France Info 20h-21h), le seul point vaguement consensuel dans la discussion concernant la supposée non-transparence des "nucléocrates" sur les questions de production électrique...

<sup>8</sup> <http://www.usinenouvelle.com/article/vrai-ou-faux-l-eolien-et-le-solaire-ont-ils-empeche-les-coupures-electriques-comme-le-dit-segolene-royal.N489729>

<sup>9</sup> [http://www.francetvinfo.fr/meteo/pic-de-froid/energies-renouvelables-l-avenir-de-la-production-d-electricite\\_2024947.html](http://www.francetvinfo.fr/meteo/pic-de-froid/energies-renouvelables-l-avenir-de-la-production-d-electricite_2024947.html)

Or, il suffit de se reporter aux chiffres de production RTE pour voir, par exemple sur la période du 1<sup>er</sup> Décembre 2016 au 23 Janvier 2017, que la puissance fournie par le duo éolien + solaire aura atteint ou dépassé 8 gigawatt (GW) pendant 3 heures, soit 0,24% du temps, et aura atteint ou dépassé 7 GW pendant 18 heures, soit 1,4% du temps.

Ainsi, si le site de France Télévision peut confirmer, le 18 janvier: "*les énergies renouvelables peuvent remplacer 8 réacteurs nucléaires*", il serait également en droit d'annoncer par exemple: "*une voiture peut rouler sans carburant*" - puisque c'est vrai dans les descentes.

Début février, avalanche d'articles annonçant que l'éolien dépasse désormais le charbon en Europe (sic):

- Les Echos: "*L'éolien dépasse désormais les capacités installées de centrales à charbon en Europe*"<sup>10</sup>
- Le Figaro: "*Energie: l'éolien devant le charbon en Europe*"<sup>11</sup>
- l'Express-l'Expansion: "*L'énergie éolienne dépasse le charbon en Europe*"<sup>12</sup>
- Boursorama : "*Énergie : l'éolien passe devant le charbon en Europe*"<sup>13</sup>
- La Radio Télévision Suisse: "*L'Europe produit plus d'énergie avec de l'éolien qu'avec du charbon*"<sup>14</sup>

Ces annonces sont éventuellement correctes en termes de puissance nominale installée, mais ne correspondent aucunement à la réalité des productions électriques effectives. Or pour l'éolien, le rapport entre puissance nominale et puissance effective est au mieux de 1 à 4, et bien souvent de 1 à 6. Il suffit pour s'en convaincre de revenir aux statistiques officielles françaises et allemandes:

- Dans la production électrique allemande en 2016 (diagramme page précédente), le charbon + le lignite contribuent à hauteur de 43%, et l'éolien à hauteur de 14%.

- Même en France où le charbon joue un rôle d'appoint mineur, on voit par exemple, pour la période du 1er décembre 2016 au 23 janvier 2017, que le charbon fournit presque autant que l'éolien (2.77% contre 3.06%). Sur la même période, le gaz représente 10.96% de la production, soit 3,6 fois plus que l'éolien.

---

<sup>10</sup> <http://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/0211787597879-leolien-depasse-desormais-les-capacites-installees-de-centrales-a-charbon-en-europe-2063740.php>

<sup>11</sup> <http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2017/02/09/97002-20170209FILWWW00021-electricite-l-eolien-devant-le-charbon-en-europe.php>

<sup>12</sup> [http://lexpansion.lexpress.fr/actualites/1/actualite-economique/l-energie-eolienne-depasse-le-charbon-en-europe\\_1877496.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualites/1/actualite-economique/l-energie-eolienne-depasse-le-charbon-en-europe_1877496.html)  
[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/pour-la-premiere-fois-les-energies-renouvelables-detronent-le-charbon\\_1844759.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/pour-la-premiere-fois-les-energies-renouvelables-detronent-le-charbon_1844759.html)

<sup>13</sup> <http://www.boursorama.com/actualites/energie-l-eolien-passe-devant-le-charbon-en-europe-e479212d8f29622ccddf39b635747d51>

<sup>14</sup> <https://www.rts.ch/info/sciences-tech/8374076-l-europe-produit-plus-d-energie-avec-de-l-eolien-qu-avec-du-charbon.html>



A un moment où la confiance des citoyens envers leurs représentants politiques et leurs médias est un enjeu majeur, la façon dont l'information concernant la production éolienne est abordée par des partis dits "de gouvernement" et par des médias réputés semble illustrer ce qu'il faudrait éviter de faire.

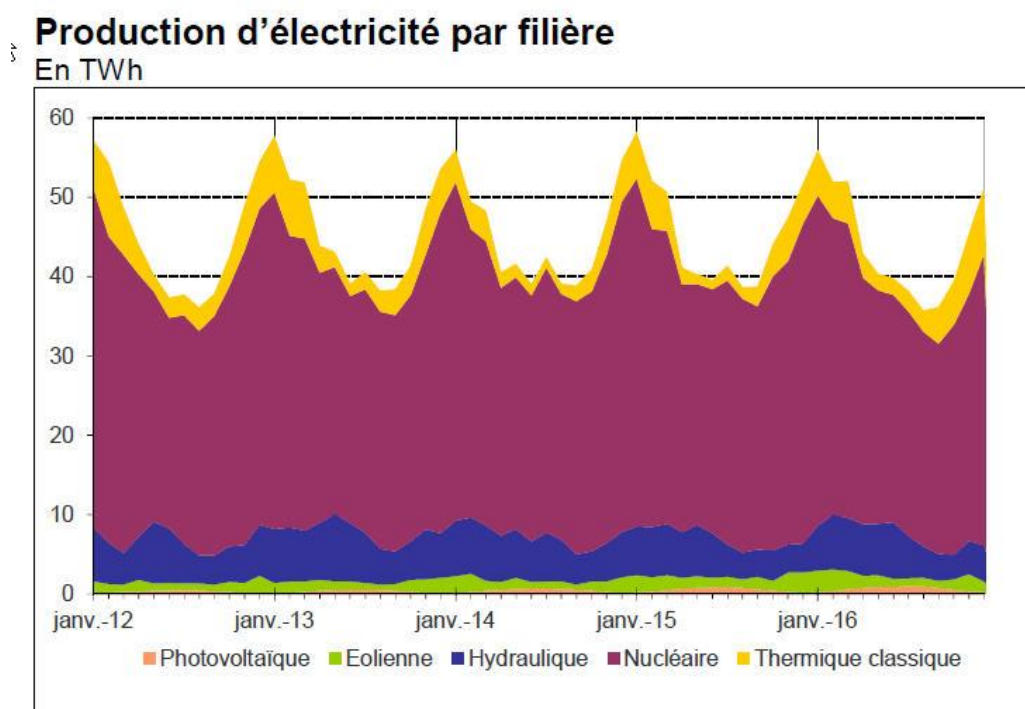
Cette façon de procéder est d'autant plus édifiante, aux yeux des citoyens informés, lorsque ces mêmes partis et ces mêmes médias déploient par ailleurs des efforts considérables à lancer l'alerte contre la "propagande russe" ou les penchants "post-factuels" de la nouvelle administration américaine.

## 2. Pertinence environnementale

La "*transition énergétique*" engagée à grands frais depuis maintenant plusieurs années se manifeste au citoyen, de façon assez tangible, par:

- la multiplication d'unités de production à faible rendement, sous-utilisées, ou mal utilisées;
- l'industrialisation et la défiguration paysagère des territoires ruraux;
- l'augmentation constante du prix de l'électricité facturé à l'utilisateur (taxe CSPE).

Pour le reste, en tant qu'évolution du mix de production, les résultats sont pour l'heure moins probants, comme l'illustre le schéma suivant de source ministérielle:



**Sources :** SOeS, d'après CNR, EDF, Enedis, RTE et Uniper France Power

Production électrique par filière – Ministère de l'Environnement, Février 2017<sup>15</sup>

<sup>15</sup> [http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits\\_editoriaux/Publications/Datalab\\_essentiel/2017/datalab-essentiel-87-conjoncture-energetique-4T2016-fevrier2017.pdf](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Datalab_essentiel/2017/datalab-essentiel-87-conjoncture-energetique-4T2016-fevrier2017.pdf)

En particulier, on reste dans l'attente d'une démonstration crédible de l'efficacité annoncée de la filière éolienne en termes de:

- réduction des émissions de CO2 pour l'ensemble du secteur de production électrique;
- réduction de la dépendance aux filières pilotables que sont le nucléaire et les filières thermiques fossiles.

Dans ses prévisions concernant l'adéquation du réseau électrique aux besoins à horizon 2025, l'ENTSO-E, consortium de 42 opérateurs doté d'une mission de régulateur européen, souligne le risque de blackout, à l'horizon 2025, résultant d'un retrait de capacité nucléaire qui ne serait pas compensé par la mise en ligne de nouvelles capacités.<sup>16</sup> Or, avec une puissance effective minimum garantie proche de zéro, quel que soit le nombre de machines installées, l'éolien ne se présente pas a priori comme une technique de production substituable à des filières pilotables.

L'intermittence de la production éolienne se manifeste par les périodes de faible production qu'on a mises en lumière plus haut, mais aussi certes par des périodes de forte production, voire de surproduction au regard des besoins à satisfaire. Or, en période de surproduction, EDF reste contractuellement obligée de racheter aux opérateurs éoliens les kWh en surplus, et est amené à écouler ces surplus à vil prix sur le marché de gros de l'électricité.

Ainsi, sur le seul weekend de Pâques dernier (26,27,28 Mars 2016), ce processus d'achat-revente à perte, par EDF, de la surproduction éolienne, a coûté à l'opérateur national près de 22 millions d'euros.<sup>17</sup>

Novembre 2016 fournit un autre exemple de cette inadéquation entre offre et demande: le taux de couverture de la consommation par la production éolienne est maximum (17,9%) le dimanche 20 novembre 2016 à 5h du matin<sup>18</sup>, heure de faible demande (le prix de gros chute alors à 25 €/MWh), alors que le lundi 7 novembre à 18h – heure de pointe, la production éolienne fournit seulement 2,45% de la production totale (le prix de marché étant alors à 874 €/MWh).

Ainsi, en l'absence de solutions de stockage opérationnelles, les surproductions intermittentes récurrentes donnent lieu à un gaspillage non négligeable, des aberrations économiques (les prix sur le marché de gros peuvent devenir négatifs), et une injustice sociale caractérisée, puisque ce gaspillage n'entame en rien les profits des opérateurs, et est financé en dernier ressort par l'utilisateur. Dans ce contexte, les scénarios "100% renouvelables" (Négawatt 2011, ADEME 2015 etc) suscitent la perplexité, ce d'autant plus que les organismes et partis politiques qui les promeuvent prêchent par ailleurs l'"*efficacité énergétique*" et la sobriété citoyenne.

Enfin, le caractère supposé écologique de la filière éolienne est interrogé dès qu'on prend la peine de considérer l'ensemble du cycle de vie des matériels. Ainsi par

---

<sup>16</sup> ENTSO-E Mid term Adequacy Forecast 2016,  
<https://www.entsoe.eu/outlooks/maf/Pages/default.aspx>

<sup>17</sup> <http://chateau.guibert-les.pineaux-thorigny-eoliennes-non.over-blog.com/2016/03/paques-2016-un-mega-hold-up-passe-sous-silence.html>

<sup>18</sup> [http://www.rte-france.com/sites/default/files/aperçu\\_energie\\_elec\\_2016\\_11.pdf](http://www.rte-france.com/sites/default/files/aperçu_energie_elec_2016_11.pdf)



exemple, un spécialiste des matières premières évalue la quantité de pales d'éolienne usagées non recyclables qui se seront accumulées d'ici à 2034 à une fourchette entre 15 et 20 millions de tonnes.<sup>19</sup> L'éolien énergie "*propre*" ? ou juste une nouvelle source de déchets industriels?

### 3. Problème sanitaire

ADTC a déjà consacré de nombreuses publications au problème sanitaire lié aux nuisances acoustiques générées par les éoliennes industrielles, notamment les infrasons et sons de basse fréquence<sup>20</sup>. En 2015, cette problématique a occupé une place de choix dans la discussion parlementaire de la Loi de Transition Energétique, sous la forme d'un débat concernant la distance de sécurité entre éoliennes et habitations.

Déjà à l'époque, la ministre de l'Environnement Ségolène Royal a été avertie par son propre camp (le député socialiste du Nord Serge Janquin) de la situation explosive causée par la prolifération d'éoliennes géantes à seulement 500m des habitations: "*Les articles de presse sont aujourd'hui légion et les fourches sont sorties contre l'État, accusé de laisser faire, et les avocats établissent déjà des demandes d'indemnisation de la perte de valeur des logements en cause. Je sais que c'est un argument auquel vous êtes susceptible d'être sensible, madame la ministre : plutôt que de nous laisser entraîner dans une situation de guerre civile, faute d'avoir suffisamment réfléchi à l'incidence de nos décisions, il vaudrait mieux avoir la sagesse d'agir avec précaution pour éviter les drames qui s'annoncent.*"<sup>21</sup>

Mme Royal annonçait le même jour qu'elle saisissait l'ANSES pour un avis notamment sur la question des infrasons.<sup>22</sup>

Presque deux ans plus tard, les conclusions de l'ANSES se font attendre, et le lobby éolien peut profiter de ce retard pour multiplier les installations et les nouveaux projets: on s'achemine en toute hâte vers une situation de fait accompli irréversible.

---

<sup>19</sup> <http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-164562-president-de-la-republique-avec-quelle-energie-2054833.php>

<sup>20</sup> Dernière en date, notre synthèse du dossier "Eoliennes & Santé" – Février 2016: <http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/ADTC%20Eoliennes%20&%20Sante%20Synthese%20&%20Questions%20v1.0%2013Fev16.pdf>

<sup>21</sup> Assemblée Nationale, troisième séance du jeudi 21 mai 2015 <http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr/2014-2015/20150237.asp>

<sup>22</sup> "*J'ai saisi l'ANSES pour qu'elle actualise son avis relatif à l'impact des éoliennes sur la santé : je pense au bruit et aux infrasons en particulier. J'ai demandé à l'ANSES de faire ses investigations là où il y a des nuisances, où les riverains se plaignent ...*" Même séance à l'Assemblée Nationale 21 mai 2015

Un parlementaire a récemment relancé publiquement l'ANSES<sup>23</sup>, et les associations ont déclaré qu'elles considèrent Mme Royal personnellement responsable des gênes et souffrances causées aux riverains de centrales éoliennes.<sup>24</sup>

Les associations saisies de plaintes de riverains ont été reçues par l'ANSES, et lui ont présenté 169 témoignages concernant au total 511 victimes de la pollution acoustique éolienne. L'Agence a également auditionné une victime qui a relaté son propre mal-être et celui d'une autre personne, mal-être lié aux basses fréquences émises par des éoliennes sur le Haut Plateau du Mézenc. Les nuisances sont perçues jusqu'à 11 km (nous disons bien: onze kilomètres) au nord de la centrale. Les deux plaignants habitent à 10 km l'un de l'autre, ne se connaissaient pas, et la centrale éolienne n'est pas visible depuis leurs maisons. Dans la recherche des causes, l'agence locale d'EDF a spontanément évoqué la centrale éolienne, aucune autre source de nuisances vibro-acoustiques ne pouvant être mise en évidence. Le préfet a été saisi, et des plaintes et réclamations déposées auprès des maires des communes environnantes et de l'exploitant.

ADTC continue d'affirmer qu'une distance de sécurité qui serait portée à 1000m ou 1500m ne constituerait en rien la garantie d'un environnement sain pour les populations riveraines.<sup>25</sup>

## 4. Autres externalités

Le doublement annoncé du nombre d'éoliennes industrielles dans le département de l'Ardèche, et la multiplication des installations au cœur de notre Parc Naturel Régional, conduisent à exacerber les conflits d'usage avec l'économie résidentielle et touristique locale.

Il en résulte des tensions sociales inédites dans des territoires ruraux jusqu'alors paisibles. On lit ainsi dans la presse régionale que "*Le projet d'implantation de six à huit éoliennes à Issarlès sème la zizanie sur le plateau ardéchois... Depuis mars, «l'ambiance est catastrophique» dans la petite commune du plateau ardéchois, reconnaissent les parties.*"<sup>26</sup>

---

<sup>23</sup> Effets sur la santé des parcs éoliens : Hervé Maurey demande à l'ANSES quand sera publié son rapport <http://www.senat.fr/presse/cp20161207.html>

<sup>24</sup> "...nous considérons que vous vous êtes rendue personnellement responsable des nuisances subies par les victimes de projets éoliens industriels ayant été accordés à compter de l'automne 2015."  
[http://fed-info.org/media/com\\_acymailing/upload/lettre\\_co\\_27\\_xii\\_environnement\\_mme\\_royal\\_29\\_nov\\_2016\\_2.pdf](http://fed-info.org/media/com_acymailing/upload/lettre_co_27_xii_environnement_mme_royal_29_nov_2016_2.pdf)

<sup>25</sup> Voir notre communiqué de presse du 25 Mars 2015  
<http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/ADTC%20Communique%20Presse%20Mars%202015%20v1.0%2025Mar15.pdf>

<sup>26</sup> [http://www.veilleil.fr/puy-en-velay/environnement/2016/12/30/le-projet-dimplantation-de-six-a-huit-eoliennes-a-issarlès-seme-la-zizanie-sur-le-plateau-ardechois\\_12224225.html](http://www.veilleil.fr/puy-en-velay/environnement/2016/12/30/le-projet-dimplantation-de-six-a-huit-eoliennes-a-issarlès-seme-la-zizanie-sur-le-plateau-ardechois_12224225.html)

ADTC et les associations ardéchoises ont déjà eu l'occasion de faire état auprès des collectivités locales de la corrélation, évidente et très concrète, entre prolifération éolienne et régression de l'économie touristique.<sup>27</sup>

On s'étonne que des élus à tout niveau, qui se réclament de la rationalité économique, cautionnent des politiques publiques dont les externalités négatives sont délibérément et méthodiquement ignorées.

On s'étonne de voir des responsables de tous horizons proclamer que la confiance est la condition *sine qua non* de toute vie économique, et par ailleurs adhérer au système éminemment clivant sur lequel repose la prolifération éolienne dans les territoires.

On s'étonne que des gens apparemment soucieux d'écologie cautionnent une forme d'industrialisation qui, outre ses dégâts collatéraux sur l'environnement, est à ce point destructrice de lien social local.

## 5. Evolution des mentalités

Alors que les industriels et leurs relais (médiatiques, politiques, associatifs) s'évertuent à faire perdurer la dynamique de l'industrialisation éolienne, les mentalités évoluent, dans l'opinion publique et au niveau institutionnel:

- Dans un nombre croissant de territoires, l'opposition à l'industrialisation éolienne est clairement majoritaire, et les collectivités locales, avec ou sans référendum local, se prononcent majoritairement, voire unanimement contre les projets. Exemples:

. 65% de "Non" dans un sondage réalisé dans le département de la Sarthe par Le Maine Libre en décembre 2016.<sup>28</sup>

. 77,4% de "Non" dans un référendum local à Livré-sur-Changeon (Ille-&-Vilaine)<sup>29</sup>

. Unanimité du conseil municipal contre un projet éolien à Enghien (région Wallonne) le 11 Février 2017<sup>30</sup>

- Les responsables politiques qui choisissent de se consacrer à leurs territoires apprennent à mesurer avec acuité la réalité de l'équation coûts-avantages concernant la filière éolienne, et n'hésitent plus à en tirer explicitement les conclusions. Ainsi Xavier Bertrand, président de la Région Hauts-de-France:

---

<sup>27</sup> Voir par exemple le compte-rendu d'une rencontre avec le PNRMA le 15 Avril 2013

<http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/Rencontre%20PNR%2015%20Avril%202013%20Compte-rendu%20v2.0%2018Jul13.pdf>

<sup>28</sup> <http://www.lemainelibre.fr/sondage/etes-vous-favorable-au-developpement-des-projets-eoliens-en-sarthe-14-12-2016-177308>

<sup>29</sup> <http://www.ouest-france.fr/bretagne/livre-sur-changeon-35450/livre-sur-changeon-pourquoi-le-projet-eolien-ne-se-fera-pas-4767392>

<sup>30</sup> "Vent d'unanimité contre le projet éolien à Enghien"

<http://www.lalibre.be/regions/hainaut/vent-d-unaninite-contre-le-projet-eolien-a-enghien-589e1d7dcd702bc3191d0b07>

*"Chaque fois qu'il y aura un projet d'éoliennes, la Région sera défavorable"... "il n'y a pas les myriades d'emplois qu'on nous promet derrière"*<sup>31</sup>

- Les citoyens sont désormais prêts à s'opposer physiquement aux projets. Ainsi, à Bourière et Toureille, dans la région de Limoux (Aude), une occupation citoyenne pacifique de type ZAD aura duré presque un an.<sup>32</sup>

- Un responsable d'études à l'Observatoire des Energies Renouvelables (Observ'ER), organisme peu suspect de sympathies anti-éoliennes, affirme:

*"Une chose est sûre: on ne peut pas imposer des parcs éoliens ou solaires aux citoyens qui n'en veulent pas."*<sup>33</sup>

- Tout aussi révélateur de l'évolution des mentalités, cet avis récent rendu par le commissaire-enquêteur pour un projet éolien dans le Haut-Beaujolais (Rhône):

*"Considérant en conclusion*

*- que le projet est une affaire d'élus, attirés par les perspectives de recettes pour leurs collectivités, mais peu soucieux de démocratie participative*

...

*- que les observations des résidents proches du projet sont très majoritairement hostiles au projet, et qu'il existe à coup sûr beaucoup d'autres sites aussi propices, sinon plus, à l'installation d'un parc éolien, qui ne déclenchaient pas de conflits de proximité*

*- que la procédure d'Autorisation Unique a privé le public de l'accès aux avis détaillés des différentes administrations*

*Je donne un avis «défavorable» au projet de parc éolien Champ Bayon, dans le cadre de la présente enquête d'Autorisation Unique."*<sup>34</sup>

Comme ce commissaire-enquêteur, bon nombre de citoyens ne considèrent pas que le rôle premier de leurs élus locaux consisterait à faire entrer de l'argent dans les caisses.

---

<sup>31</sup> Info 20minutes.fr le 4 Janvier 2017:

<http://www.20minutes.fr/lille/1988807-20170104-nord-eolien-arrive-saturation-region>

Info France 3 Picardie le 9 Janvier 2017:

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/picardie/culture-environnement-bilan-du-conseil-regional-hauts-france-1170815.html>

<sup>32</sup> Info France 3 Languedoc Roussillon du 21 Avril 2016

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/languedoc-roussillon/aude/riverains-et-zadistes-luttent-contre-un-projet-de-parc-eolien-dans-la-haute-vallee-de-l-aude-980400.html>

Info La Dépêche du Midi du 21 Avril 2016

<http://www.ladepeche.fr/article/2016/04/21/2329699-une-zad-s-installe-contre-un-projet-d-eoliennes.html>

<sup>33</sup> <http://www.lemondedelenergie.com/renouvelables-la-france-a-t-elle-les-moyens-de-ses-ambitions/2017/02/14/>

<sup>34</sup> Rapport d'enquête, 17 Janvier 2017:

<http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Enquetes-publiques-procedure-autorisation/Rapports-et-conclusions-du-commissaire-enqueteur>